

CÉLÉBRATION PARRAINAGE CIVIL



Pièces à fournir

- > fiche à compléter et à retirer en mairie
- > livret de famille
- > justificatif de domicile
- > noms, prénoms et adresses du parrain et de la marraine (avec copies des cartes d'identité)



 04.94.13.53.13

 04.94.13.53.00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.